

# ÉTANG DE L'OLIVIER

# SOURCES ET RESSOURCES

PARCOURS  
DE L'ÉDUCATION  
ARTISTIQUE ET CULTURELLE  
EN MILIEU SCOLAIRE  
2021/2022

PATRIMOINE

## OBJECTIFS

- > Développer des connaissances historiques sur le territoire,
- > permettre de s'approprier l'espace proche,
- > découvrir les aménagements de l'étang à travers l'histoire,
- > connaître les ressources et leur évolution.

## DESSCRIPTIF

### Les séances en classe :

à partir de modules numériques, les élèves appréhendent l'histoire de l'étang, de la Préhistoire à nos jours, (formation et artificialisation de l'étang, installations et aménagements humains, évolution des ressources...).

### Les jeux en classe (jeu « Puzzle », jeu « Piques et pièges » :

- > découverte de la faune de l'étang, connaissance des noms originaux et provençaux,
- > évolution des techniques de pêche et de la faune de l'étang.

### La sortie Etang de l'Olivier, un voyage au fil de l'eau (Istres) :

Sur un parcours en quatre étapes, les élèves découvrent un site et son histoire. De la Préhistoire à nos jours, on y révèle l'installation des hommes et la pêche. La visite est un complément essentiel à l'atelier qui permet d'approfondir ce qui a été transmis, elle permet ainsi de visualiser sur le terrain, le site, l'aménagement du territoire et de faire le lien entre passé/ présent avec, pour support visuel, de grandes cartes postales anciennes des lieux.

**Nombre de classe par séance** : 3 séances minimum dont la sortie obligatoire suivant le niveau scolaire et les modules choisis par l'enseignant.

**Durée** : 1 heure 30 à 2 heures

**Lieu de déroulement** : en classe et aux abords de l'étang de l'Olivier à Istres.

**Évaluation** : échange oral avec les enseignants en fin de séance plus QCM.

**Indicateurs financiers** : 47 € par séance et par intervenant pris en charge par la Métropole Aix-Marseille-Provence Territoire Istres-Ouest Provence.

**Participations financières demandées** : aucune

**Modalités techniques et de fonctionnement** : sur inscription au minimum 15 jours avant.

Les modalités de déplacement sont à la charge de l'établissement scolaire.

### PUBLIC

ÉLÉMENTAIRE  
COLLÈGE  
LYCÉE

### CONTACTS

DIRECTION PATRIMOINE CULTUREL

Audrey Pezon 04 42 11 27 73  
audrey.pezon@metropole.fr